

**Jean Moulin**

(1899-1943)

Ce cahier de *Village de Forez* est le second de la collection *Histoire et citoyenneté*.

Cette collection souhaite offrir aux lecteurs de *Village de Forez* des éléments de connaissance et de réflexion sur l'histoire contemporaine. Les conférences et les travaux, faits à Montbrison et dans le Forez, dans le cadre des institutions et des associations locales qui mettent au premier plan de leurs préoccupations le souci de la culture, de la formation des citoyens et de la connaissance de l'histoire contemporaine, trouvent leur place dans cette collection. Ils témoignent de l'effort fait, en ce domaine, dans le Forez.

Ce cahier consacré à Jean Moulin reprend le texte, revu et augmenté, d'une conférence faite à l'Université pour tous en 2008. Pour lui laisser la spontanéité de l'oral, nous n'avons pas mis de références dans des notes infrapaginales. Mais nous avons ajouté quatre annexes :

- Annexe I : Le sort des résistants arrêtés à Caluire le 21 juin 1943.
- Annexe II : L'affaire Hardy.
- Annexe III : Bibliographie
- Annexe IV : Musées, centre de recherches et lieux de mémoire

Claude Latta

# Jean Moulin

(1899-1943)

unificateur et symbole de la Résistance

*Cahiers de Village de Forez*

**Collection Histoire et citoyenneté**

**2008**



**Jean Moulin, sous-préfet à Albertville (1928)**

Le 19 décembre 1964, dans le cadre des cérémonies commémorant le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France, un hommage solennel est rendu à Jean Moulin, devant le Panthéon, en présence du général de Gaulle, ancien chef de la France Libre et président de la République, qui avait revêtu son uniforme, et de Laure Moulin, sœur et biographe de Jean Moulin. André Malraux, ministre de la Culture et Compagnon de la Libération, rend à Jean Moulin un hommage haletant et inspiré.

Le 21 mai 1981, François Mitterrand, nouveau président de la République, accompagné d'une foule immense se rend au Panthéon pour déposer une rose sur les tombeaux de Victor Schœlcher, Jean Jaurès et Jean Moulin.

Pourquoi Jean Moulin ? Pourquoi est-il devenu le symbole de la Résistance alors que les Français, entre 1940 et 1943 ne connaissaient pas son nom et que, entre 1944 et 1964, ils ne l'avaient guère distingué des autres chefs de la Résistance intérieure tels Pierre Brossolette, Jean-Pierre Lévy, Henri Frenay, Christian Pineau ou Emmanuel d'Astier ? Quel rôle a-t-il joué et pourquoi ce rôle a-t-il été déterminant ? Comment le préfet Jean Moulin est-il devenu Jean Moulin symbole de la Résistance ? Et, derrière le symbole, quel fut l'homme Jean Moulin ?

## I/ Les origines familiales et les années de formation

### Origines familiales

Les ancêtres de Jean Moulin appartiennent au petit peuple paysan et artisan de Basse-Provence, autour du village de Saint-Andiol, près de la vallée de la Durance. Les Moulin sont tisserands puis s'élèvent peu à peu dans la société. Le père de Jean Moulin, Antoine - dit *Antonin* - Moulin, né en 1857, fait ses études à Avignon et devient professeur d'histoire au lycée de Béziers après avoir épousé la fille d'un boulanger de Cavaillon. L'adhésion à la République est ancienne dans la famille Moulin : la région a été marquée, en 1851, par la Résistance au coup d'Etat. Le grand-père, Alphonse Moulin, a fait trois mois de prison à Tarascon en 1877 pour avoir manifesté son opposition au gouvernement de l'Ordre moral, le père, Antonin, a été renvoyé de son lycée pour avoir organisé, lors de la distribution des prix, une ovation en faveur du seul député républicain du département, Alphonse Gent, un ancien de 1848. Bref, dans la famille Moulin, on affiche ses opinions et on a une certaine culture de la contestation.

Antonin Moulin fait à Béziers une carrière de professeur respecté, devenu érudit local, historien des résistances républicaines au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il est occitaniste et poète, admirateur de Mistral et de Daudet. Il devient aussi un notable républicain, radical, franc-maçon, dreyfusard, militant puis président de la section de la Ligue des Droits de l'Homme, animateur de la Société d'Education populaire, adjoint au maire de Béziers, conseiller général puis vice-président du conseil général. Une vie bien remplie, marquée par l'attachement à la République et à la patrie : la patrie des soldats de l'An II, et la « petite » patrie, celle de Mistral.

### Enfance et jeunesse

Jean Moulin est né le 20 juin 1899 à Béziers, troisième enfant d'Antoine Moulin et de Blanche Pègue. Son frère Joseph a onze ans de plus que lui et meurt à 18 ans d'une péritonite : premier chagrin qui apprend à son frère que la vie est tragique. Une affection sans faille lie Jean à sa sœur Laure, née en 1893, sa confidente de toute une vie, devenue plus tard professeur d'anglais, puis sa première biographe. Les trois enfants Moulin ont une jeunesse heureuse, entre Béziers et la maison de famille de Saint-Andiol où l'on retrouve cousins et amis. Jean Moulin est élève au lycée de

Béziers : « Fera un bon élève quand il se mettra au travail » lit-on sur l'un de ses bulletins. Le jeune lycéen ne travaille pas plus qu'il ne faut et aime surtout le dessin, mais son père n'est pas très favorable à des études dans un domaine jugé bien aléatoire. Jean Moulin s'incline devant la volonté paternelle, travaille assez pour obtenir le baccalauréat en 1917, devient attaché au cabinet du préfet de l'Hérault - n'est-il pas le fils de l'un des vice-présidents du conseil général ? - et en même temps, s'inscrit en licence de droit à Montpellier.

Jean Moulin est mobilisé en 1918 avec sa classe dans le 2<sup>e</sup> Génie. Sa sœur Laure Moulin écrit que « le chagrin de la séparation était contrebalancé par l'espoir de revenir bientôt en vainqueur » et d'avoir repris l'Alsace-Lorraine. Après une période d'instruction militaire accélérée, Jean Moulin est transféré sur le front des Vosges. Il s'apprête à monter en ligne lorsque le clairon de l'armistice annonce, le 11 novembre 1918, la fin de la guerre.

Démobilisé en septembre 1919, Jean Moulin revient à la préfecture de Montpellier pour y reprendre ses fonctions d'attaché au cabinet du préfet et reste à ce poste de 1919 à 1921, achevant en même temps ses études de droit, à la fois jeune fonctionnaire - non encore titulaire - et étudiant. Il fait en somme un apprentissage « sur le terrain » : organisation des élections, visites officielles, règlement des problèmes de la viticulture. Il milite aux Jeunesses laïques et républicaines et devient vice-président des étudiants de Montpellier. A la préfecture, on est content de lui et en 1920, le préfet Lacombe le nomme chef adjoint de son cabinet. Il n'a que 21 ans. Ceux qui l'ont connu à cette époque le décrivent souriant et séduisant, ami des plaisirs de la vie et, en même temps sérieux et réservé quand il s'agissait de ses fonctions, républicain et laïque sans sectarisme, patriote mais refusant le nationalisme, tolérant et ouvert.

## II/ Le service de la République

### Sous-préfet

La carrière préfectorale envoie d'abord Jean Moulin comme sous-préfet à Albertville en Savoie (1925-1930) - le plus jeune sous-préfet de France - puis à Châteaulin en Bretagne (1930-1933), avec quelques mois à Thonon (1933) avant de devenir secrétaire général de la Somme (1933-1934). Les fonctions exercées l'ont mûri. Il est un sous-préfet consciencieux, visitant toutes les communes de son arrondissement, écoutant les doléances de tous. Il prend ensuite des décisions rapides et suit de près leur application.

Son passage à Albertville est important dans sa vie : il se marie en 1926 avec une jeune savoyarde, Marguerite Cerraty, mais divorce en 1928. Il est ensuite un homme « libre », ne se remarie pas après cette déception, a la réputation d'un homme qui aime les femmes - et leur fait confiance. Il fréquente les milieux artistiques et littéraires. Il a fait en Savoie la connaissance de Pierre Cot, un jeune et brillant avocat, député radical qui devient son ami et son mentor en politique.

Le temps que ses fonctions lui laissent, Jean Moulin le consacre à sa passion de la peinture et du dessin. Dessinateur et peintre sous le pseudonyme de Romanin, il signe de nombreuses aquarelles, des paysages de Provence, Bretagne et Savoie, et envoie des dessins et des caricatures aux journaux. En Savoie, en 1922, Jean Moulin expose pour la première fois ses œuvres, au Salon de Chambéry. En Bretagne, il est devenu l'ami de Max Jacob et de Saint-Pol-Roux. Il illustre aussi par de belles eaux-fortes *Armor*, un recueil de poésies de Tristan Corbière (1935). A Paris, son ami Jean Zay, ministre du Front populaire et collectionneur, le conseille dans ses choix. Il achète des toiles de Dufy, Rouault, Chirico, Soutine, Laprade, Othon Friesz, Kisling, à une époque où elles sont abordables. Ainsi derrière le fonctionnaire d'autorité apparaît aussi l'artiste et un collectionneur au goût très sûr.

En 1932, Pierre Cot, devenu sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, appelle Jean Moulin à son cabinet, mais ne reste que quelques semaines en place. Pierre Cot fait ensuite de Jean Moulin son chef de cabinet lorsqu'il est ministre de l'Air en 1933 puis, à nouveau, en 1936 dans le gouvernement du Front Populaire. Quelle est l'action de Jean Moulin à ce poste ? Il participe à la préparation de quelques grands raids d'exploration comme la croisière noire, raid d'exploration transafricain. En 1933-1934, il joue aussi, avec Louis Joxe, un grand rôle dans la fusion des compagnies d'aviation et la naissance d'Air France. En même temps, il encourage le développement de l'aviation populaire qui permet à des milliers de jeunes pilotes d'obtenir leur brevet. Surtout, pendant la guerre d'Espagne, Jean Moulin organise la livraison, clandestine et illégale, d'avions aux républicains : 230 avions leur sont livrés alors que le Front populaire pratique officiellement la « non-intervention ».

Dans ces années d'avant-guerre, Jean Moulin ne cache pas ses opinions : hostilité au fascisme dont le visage de haine lui est apparu le 6 février 1934 : Jean Moulin est à la Chambre des députés auprès de Pierre Cot qui est insulté et il va sur le pont de la Concorde observer les affrontements qui ont lieu sur la place. Hostilité à la « politique d'apaisement » menée par les démocraties vis-à-vis de Hitler.

### Préfet de la République

Dans l'intervalle de ses passages au cabinet de Pierre Cot, Jean Moulin devient préfet de l'Aveyron en 1937, le plus jeune préfet de France. Arrivé avec une réputation de « préfet rouge », il sait rapidement se faire apprécier de la majorité conservatrice du conseil général, par sa droiture et la rectitude de son caractère. Il est l'homme de « l'Etat impartial ». En arrivant en février 1939 à Chartres, dans son nouveau département d'Eure-et-Loir, il déclare que son administration « s'efforcera, en toute occasion, de demeurer équitable et éloignée de tout sectarisme ».

A la déclaration de guerre, en septembre 1939, Jean Moulin demande à rejoindre la base aérienne 117 à laquelle il appartenait comme sergent mitrailleur de réserve. Malgré ses demandes réitérées, le gouvernement le maintient à son poste. Lors de la *Débâcle* qui jette des millions de Français sur les routes, au début de juin 1940, le préfet Jean Moulin donne toute sa mesure, alors qu'une partie des notables et du personnel de la préfecture ont quitté Chartres. Il organise l'accueil des réfugiés, le secours aux blessés, le ravitaillement de la ville.

## **Chartres, juin 1940**

Le 17 juin 1940 au matin, les Allemands entrent à Chartres. Jean Moulin les reçoit à la préfecture, entouré du vicaire général et du doyen du conseil municipal. Il demande l'assurance que les troupes d'occupation respecteront les populations civiles et, de son côté, assure que l'ordre sera maintenu. Il passe la journée du 17 à remettre en marche les services de la ville qui pouvaient l'être. A la fin de l'après-midi, deux officiers allemands viennent le chercher et le conduisent chez le général commandant la place de Chartres. En fait, les officiers qui le reçoivent exigent que Jean Moulin signe un « protocole » reconnaissant que des tirailleurs sénégalais ont commis, dans le village voisin de Saint-Georges-sur-Eure, un véritable massacre, tuant et violant des femmes et des enfants. Jean Moulin refuse de signer. Pendant plusieurs heures, il est brutalisé, frappé à coups de bottes, insulté, pendant qu'on lui répète inlassablement qu'il doit signer « le protocole ». Jean Moulin a raconté son calvaire dans *Premier combat*, un texte écrit six mois plus tard et publié après la Libération. Devant son obstination, les Allemands le mènent à Saint-Georges-sur-Eure où, dans une cour de ferme, sont alignés neuf cadavres. Jean Moulin fait remarquer que ces corps sont criblés d'éclats d'obus. Les coups recommencent à pleuvoir. Ramené à Chartres, à nouveau maltraité Jean Moulin est finalement enfermé à une heure du matin dans un réduit sans fenêtre, dans une maison transformée en prison. Jean Moulin, à bout de forces, et pour être sûr de ne pas céder, tente de se suicider et s'ouvre la gorge avec des morceaux de verre brisé qui se trouvent là. Quelques heures plus tard, ses bourreaux le trouvent baignant dans son sang. Ils ne peuvent faire autrement que de le faire hospitaliser et ne peuvent cacher l'épisode à la population. Le préfet n'a pas cédé face à une exigence déshonorante. Son geste a obligé les Allemands à ôter le masque de « correction » dont, au début de l'Occupation, ils essayent de se parer. Lui-même s'est prouvé qu'il était capable de faire son devoir alors qu'il a bien pris conscience lui-même que chacun peut flancher.

Jean Moulin, malgré son épuisement, reprend son poste - relégué dans la conciergerie de la préfecture qui est occupée par la Kommandantur - dès le 22 juin, protestant avec énergie chaque fois qu'une violence est exercée sur la population et demandant aux maires de refuser d'apposer les affiches allemandes.

Pendant ce temps, le régime de Vichy organise l'épuration des fonctionnaires républicains. Jean Moulin est relevé de ses fonctions le 2 novembre 1940. Il adresse une lettre aux maires de son département : « [...] Vous permettrez que ma dernière pensée [en vous quittant] soit pour vous dire ma foi immuable dans les destinées de la France. »

### III/ Jean Moulin, organisateur clandestin de la Résistance

#### Une année incertaine (novembre 1940 - octobre 1941)

Après sa révocation, Jean Moulin, préfet sans emploi - il est mis à la retraite d'office en 1942 - se retire en zone libre, avec Saint-Andiol comme domicile « officiel » et Montpellier comme point d'attache, où résident sa mère et sa sœur. Il prend contact avec des mouvements de résistance qui naissent de façon très dispersée. On a du mal à établir la chronologie de ses déplacements mais on le trouve à Lyon, à Nice, à Marseille, à Avignon. Il se rend aussi à Paris. Il rencontre Henri Frenay, ancien officier, fondateur de *Combat*, François de Menthon et Pierre-Henri Teitgen, deux professeurs de droit de tendance démocrate-chrétienne, Rémy Roure, Pierre Meunier et le commandant Frédéric Manhès, tous deux anciens du cabinet de Pierre Cot.

L'amitié d'Antoinette Sachs (Sasse, après la guerre), qu'il connaît depuis 1937, lui est précieuse. Cette jeune femme belle, riche et « libre », artiste peintre, était l'égérie du poète Paul Géraudy. En juin 1940, de Bordeaux, elle a embarqué avec les parlementaires sur le *Massilia*. De retour en métropole à l'été 1940, elle s'est installée avec Paul Géraudy à Beauvallon près de Saint-Tropez où elle est restée jusqu'en juillet 1943. Résistante, elle a continué à fréquenter Jean Moulin en zone Sud pendant la guerre. Grâce à ses multiples notes, conservées dans le fonds Sasse du musée Jean-Moulin de Paris, on peut suivre certains des déplacements de Jean Moulin. Grâce à elle, il prend contact avec les premiers groupes de résistance de Marseille (fin 1940-début 1941). Elle lui a facilité le contact avec Paul-Boncour dont la propriété à Saint-Aignan-sur-Cher s'étendait sur les deux rives de la rivière qui fixait la ligne de démarcation ; il a pu utiliser ce passage clandestin en avril 1941 pour se rendre à Paris.

Avec le commandant Manhès, Jean Moulin élabore un plan d'action : aller en Angleterre, faire connaître au général de Gaulle l'existence d'une Résistance intérieure en train de s'organiser, lui indiquer les objectifs et les besoins de celle-ci.

De retour dans la région niçoise après sa révocation par Vichy, Jean Moulin avait obtenu en février 1941 - dès cette date, il pense donc à sortir de France - un « vrai-faux passeport » délivré par la sous-préfecture de Grasse en février 1941, sous l'identité de Joseph Mercier, professeur à l'Institut international de New York. Ce document obtenu grâce à l'intervention de son ami Frédéric Manhès et du commissaire de police de Cagnes-sur-Mer, lui permit de gagner, sept mois plus tard, Lisbonne par l'Espagne. Le 20 octobre 1941, de Lisbonne, il gagne Londres. Après les interrogatoires d'usage par les services secrets britanniques, il obtient de rencontrer le général de Gaulle en décembre 1941. Rencontre très importante : le courant passe entre les deux hommes, entre le général et le préfet du Front populaire. Jean Moulin présente au chef de la France Libre son rapport sur l'état d'une Résistance intérieure dont à Londres on ne soupçonnait pas l'importance. Le rapport concluait : « Il serait fou et criminel de ne pas utiliser en cas d'action alliée sur le continent, ces troupes prêtes aux sacrifices les plus grands, éparses et anarchiques aujourd'hui, mais pouvant constituer demain une armée cohérente de parachutistes déjà en place [...]. » Jean Moulin réclamait des choses précises : « une approbation morale, des liaisons fréquentes et sûres, de l'argent - [avec des demandes chiffrées] - des armes [surtout des armes légères] ».

Jean Moulin a été très impressionné par la personnalité de De Gaulle - « C'est un très grand bonhomme » dit-il à sa sœur, « et pas seulement par la taille ». De Gaulle, de son côté, écrit de Jean Moulin dans ses *Mémoires* : « Rempli jusqu'aux bords de l'âme de la passion de la France, il aspirait aux grandes entreprises. Mais aussi plein de jugement, [...] homme de foi et de calcul, ne doutant de rien et se défiant de tout, apôtre en même temps que ministre... »

Jean Moulin est alors désigné par le général de Gaulle comme son « représentant personnel » et celui du « Comité national » en « zone non directement occupée » avec pour mission « de réaliser

en cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs ». De Gaulle a chargé Jean Moulin d'insister auprès des mouvements sur sa volonté de rétablir dans la France libérée la démocratie et la République. L'acte qui le désigne comme délégué du général de Gaulle est du 24 décembre 1941. Microphotographié, il est dissimulé dans le fond d'une boîte d'allumettes et doit servir d'ordre de mission.

Jean Moulin suit un stage accéléré de parachutisme. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 1942, il est parachuté dans les Alpilles, à quelques kilomètres de Saint-Andiol. Il est accompagné d'Hervé Monjaret, un jeune opérateur radio et de Raymond Fassin, chargé d'une mission de liaison.

## **Jean Moulin clandestin**

Jean Moulin est désormais un clandestin. Il apparaît sous plusieurs pseudonymes : Max, Régis, Rex, Mercier. Les Allemands ne parviendront jamais à percer son identité avant son arrestation. Très peu de Résistants ont connu son véritable nom. Beaucoup ont dit, plus tard, qu'ils ne l'imaginaient pas dans ce rôle de chef de la Résistance intérieure et c'est peut-être ce qui l'a protégé. Louis Joxe écrit en 1984 : « C'était un homme séduisant, un ami fidèle, un administrateur exemplaire, mais rien en lui ne laissait prévoir le destin d'un héros exemplaire. » Mais ce sont les événements qui révèlent les caractères...

Jean Moulin a aussi une « couverture officielle ». En février 1942, il ouvre à Nice une galerie de tableaux, la galerie Romanin - son pseudonyme de peintre -, alimentée en œuvres par sa collection personnelle et par les tableaux d'une galerie parisienne, convoyés par Antoinette Sachs. Ainsi les voyages de Jean Moulin peuvent-ils avoir comme prétexte la recherche de tableaux à vendre ou à exposer. Les transactions réalisées lui fournissent aussi de l'argent. La directrice de la galerie, Colette Pons, est une jeune femme de 27 ans, artiste et patriote, qu'il a rencontrée fin janvier 1942 chez des amis grenoblois et avec laquelle il a passé des vacances au ski. A Nice, il a même organisé une inauguration officielle avec présence du préfet et la photo du maréchal Pétain contre le mur mais celle-ci, mal fixée, s'est décrochée pendant l'inauguration ! La réalité est parfois plus forte que la fiction...

Colette Pons a des instructions précises pour liquider éventuellement la galerie en cas d'arrestation de Jean Moulin, ce qu'elle fera, avertie par Laure Moulin de l'arrestation de Caluire, en une nuit de juin 1943.

Jean Moulin est officiellement domicilié à Saint-Andiol mais est souvent à Montpellier chez sa mère et sa sœur dont, par hasard, l'appartement a deux entrées. Il prend des précautions particulièrement strictes : il arrive à ses rendez-vous toujours avec un peu de retard, de façon à arriver le dernier et à s'assurer que son interlocuteur n'est pas suivi. Il ne reste jamais assis à la terrasse d'un café ou sur un banc mais marche en parlant avec son interlocuteur. Il porte le plus souvent un foulard qui masque sa cicatrice. A Nice, pour l'inauguration de sa galerie de peinture, il s'était laissé pousser une grosse moustache qui le rendait méconnaissable. Il a, certes, le handicap d'avoir été un haut fonctionnaire connu d'une partie de la « classe politique ». Mais beaucoup de ses membres sont à Vichy ou... en prison. Parfois, cependant, Jean Moulin est obligé de décliner sa véritable identité. Quand Paul Bastid entre dans le CGE, bureau d'études clandestin de la *Délégation* (cf. page suivante), il s'aperçoit que Jean Moulin est son ancien élève de la faculté de droit de Montpellier...

Ajoutons que Jean Moulin cloisonne attentivement ses vies parallèles, y compris sa vie sentimentale. Antoinette Sachs et Colette Pons lui sont entièrement dévouées et dévouées aussi à la cause de la Résistance et sont restées après sa mort des fidèles entre les fidèles. Quant à la jeune femme qui fut sans doute son grand amour, Gilberte Riedlinger, qu'il connaît depuis 1938, elle rompt avec Jean Moulin en février 1943 parce qu'elle ne supporte plus les contraintes de la vie clandestine qu'il lui impose quand ils se retrouvent et parce qu'elle a compris qu'il ne veut pas

l'épouser ou qu'il ne peut guère, en raison des circonstances, faire des projets matrimoniaux. Morte en 1994, elle n'a jamais voulu donner son témoignage. Pierre Meunier dit que dans les jours qui suivent la rupture, il a vu Jean Moulin prendre quelques risques inutiles.

## **L'organisateur de la Résistance**

En même temps qu'il s'applique à sa tâche d'unification de la Résistance, Jean Moulin organise sous l'autorité de la *Délégation* de véritables services :

- Le BIP, Bureau d'information et de Presse, véritable agence de presse clandestine dirigée par Georges Bidault et chargée des communications avec Londres.
- Le CGE, Comité général d'études, est chargé de préparer les mesures à prendre à la Libération. Il est dirigé par Paul Bastid et François de Menthon, deux professeurs de droit, Robert Lacoste, un syndicaliste et Alexandre Parodi, conseiller d'Etat. Il publie une revue clandestine, *Les cahiers politiques*.
- Le NAP, Noyautage des administrations publiques, est dirigé par Claude Bourdet. Il est chargé d'infiltrer l'administration de Vichy, de saboter ses décisions de l'intérieur et de préparer la prise du pouvoir.
- Le service radio : le premier contact est effectué par Hervé Monjaret depuis le clocher de l'église de la Caderousse (Vaucluse). Un an plus tard, il y a une centaine de radios clandestines transmettant chaque jour des informations à Londres, malgré de nombreuses arrestations.
- Le SOAM, Service des opérations aériennes et maritimes, est confié à Fassin : recherche et organisation des terrains d'atterrissages et de parachutages, recherche de « planques » pour les hommes et le matériel.
- Le service financier : Jean Moulin contrôle personnellement ce service chargé de la répartition de l'argent envoyé par Londres entre les différents mouvements.
- Le secrétariat constitue un véritable service d'état major organisé par Daniel Cordier, un jeune résistant envoyé de Londres, et comprend secrétaires, opérateurs radio et chargés de mission.

Toute cette organisation se met en place dans la clandestinité, au milieu de mille dangers.



**Henri Frenay**  
(Combat)



**Emmanuel d'Astier de la Vigerie**  
(Libération Sud)



**Jean-Pierre Lévy** (Franc-Tireur)



**Christian Pineau** (Libération Nord)



**André Dewavrin dit Passy**  
(services spéciaux)



**Pierre Brossolette**  
(Libération Nord et OCM)

## IV/ Jean Moulin, unificateur de la Résistance

### Vers une unité difficile en zone Sud

Les mouvements de Résistance se sont développés en dehors de Londres et, souvent d'ailleurs, sans se connaître entre eux. Dès son retour de Londres, Jean Moulin prend ou reprend contact avec les trois principaux mouvements de la zone Sud :

- *Combat*, dirigé par Henri Frenay, est le mouvement le plus ancien, le plus puissant, le plus structuré. Frenay est un officier d'active qui a rompu avec Vichy et démissionné de l'armée, un chef charismatique qui a une grande autorité et est peu soucieux de la partager.
- *Libération*, dirigé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie, rassemble surtout des socialistes et des syndicalistes.
- *Franc-Tireur*, fondé dans la région lyonnaise (autour du journal *Le Progrès*) par Jean-Pierre Lévy, recrute parmi les radicaux et les démocrates chrétiens de la *Jeune République*. Il fonde les premiers maquis en 1943.

Les négociations menées par Jean Moulin pour l'unification de la Résistance sont longues et difficiles. Quelles sont les divergences entre Jean Moulin et les chefs des mouvements - surtout Frenay et d'Astier ?

- Les mouvements trouvent que les services centraux font écran entre eux et Londres. Ils refusent la « fonctionnarisation » de la Résistance. D'Astier en parlant de Jean Moulin parle un jour d'« un petit fonctionnaire appointé ».
  - Ils trouvent que l'argent de Londres est mal réparti et que Jean Moulin a, là, un pouvoir excessif.
  - Ils sont hostiles à la séparation des domaines politique et militaire que Jean Moulin veut établir.
- Jean Moulin estime de son côté que la Résistance ne peut jouer un rôle vis-à-vis des Alliés que si elle est unie et liée à la France Libre. En réalité, il est constamment obligé de jouer un rôle de « tampon » entre Londres et les mouvements de Résistance.

Il est finalement décidé que Jean Moulin et les responsables des mouvements iront à Londres expliquer leurs points de vue et demander l'arbitrage du général de Gaulle. Henri Frenay et Emmanuel d'Astier parviennent à gagner Londres en septembre 1942. Mais Jean Moulin et Jean-Pierre Lévy manquent leur départ et ne sont pas au rendez-vous. De Gaulle tranche cependant en faveur de Jean Moulin et d'Astier porte une lettre à Jean Moulin pour l'en informer. Pendant ce temps, la zone Sud est envahie par les Allemands en novembre 1942 : De Gaulle, fragilisé par l'installation de Darlan puis de Giraud à Alger a besoin désormais de l'appui de la Résistance intérieure ; de son côté, celle-ci est, en majorité, opposée au général Giraud, militaire conservateur qui a fait longtemps référence à Pétain et maintient les lois de Vichy en Afrique du Nord.

Un accord est trouvé en janvier 1943. Les Mouvements Unis de Résistance (zone Sud) rassemblent, sous la présidence de Jean Moulin, les trois grands mouvements auxquels se sont joints des mouvements moins importants. Le commandement de l'AS, Armée secrète, qui rassemble les forces militaires des mouvements est confié au général Delestraint. Henri Frenay est commissaire aux Affaires militaires, d'Astier aux Affaires politiques, Lévy aux renseignements et à la sécurité.



## La mission Brossolette-Passy en zone Nord

La mission confiée à Jean Moulin ne concernait que la zone Sud. De Gaulle envoie en zone Nord, en février 1943, le colonel Passy et Pierre Brossolette : c'est la « mission Brossolette-Passy » (ou « Brumaire-Arquebuse » du nom de leurs pseudonymes) qui doit provoquer le regroupement des mouvements de résistance. Brossolette parvient rapidement à mettre en place un comité de coordination des cinq principaux mouvements de zone Nord :

- *Ceux de la Résistance* (Lecomte-Boinet).
- *Ceux de la Libération* (Roger Coquoin).
- *Libération-Nord* rassemble de nombreux militants socialistes et syndicalistes (Charles Laurent, Henri Ribière). Le mouvement est en relation avec Jean Moulin par l'intermédiaire du socialiste Christian Pineau (de *Libération* de zone Sud).
- *L'OCM, Organisation civile et militaire* (Jacques-Henri Simon et Maxime Blocq-Mascart), comprend surtout d'anciens militaires démobilisés par l'armistice. Il est le plus important des mouvements de zone Nord.
- Le *Front National* (Villon, Joliot-Curie) a été créé à l'initiative du Parti Communiste (PC) clandestin et contrôlé par lui. Le Front National, s'il est implanté surtout en zone Nord, a pour ambition de regrouper toutes les tendances de la Résistance sur tout le territoire national. Il dispose surtout des premiers groupes armés (les FTP, *Franco-Tireurs et Partisans*) dirigés par Charles Tillon.

Brossolette a ainsi joué, lui aussi, un rôle capital dans l'unification de la Résistance.

## Le problème des syndicats et des partis

Les centrales syndicales (CGT et CFTC) ont été dissoutes par Vichy dès novembre 1940. Elles se reconstituent clandestinement. Jean Moulin a pris contact avec des responsables de la CGT : Robert Lacoste (zone Sud) et Christian Pineau (zone Nord). Il a rencontré en janvier 1942 Yvon Morandat, syndicaliste chrétien parachuté près de Toulouse en novembre 1941, envoyé par De Gaulle pour agir dans les milieux ouvriers.

Les syndicats clandestins sont entrés en Résistance dès leur interdiction : en novembre 1940, le « Manifeste des 12 » (signé par 3 membres de la CFTC et 9 de la CGT) rappelle la nécessité de l'indépendance et du pluralisme dans le syndicalisme et condamne l'antisémitisme. Les syndicats entrent dans la Résistance : grandes grèves dans le Nord, début de l'organisation de la lutte contre le STO. Des syndicalistes entrent dans les mouvements de Résistance (en particulier Libération).

Du côté des partis politiques, la situation était complexe. Le Pacte germano-soviétique avait provoqué l'interdiction du PC. Les autres partis semblaient avoir été désintégrés par la défaite et par le reniement de beaucoup de leurs parlementaires (dans la SFIO, par exemple) qui avaient voté les pleins pouvoirs à Pétain. Puis, progressivement, les partis se reconstituent.

- A droite, une minorité antivichyste se rassemble autour de Louis Marin (*Fédération républicaine*).
- Les socialistes, sous l'inspiration de Léon Blum qui réussit à faire passer ses directives depuis sa prison, se regroupent dans le CAS, *Comité d'Action Socialiste*, de Daniel Mayer.
- Le Parti Communiste, affaibli par son interdiction et de nombreuses arrestations, peut se reconstituer grâce à une structure adaptée à l'action clandestine. L'offensive allemande contre l'URSS le fait basculer tout entier dans la Résistance.

Les Résistants des mouvements sont, en général, assez sévères vis-à-vis des partis et des hommes politiques de la III<sup>e</sup> République qu'ils rendent responsables de sa faillite. Plusieurs des chefs de mouvements sont hostiles à l'entrée des partis dans la direction de la Résistance, une grande partie de l'entourage de De Gaulle également. Pierre Brossolette, en particulier, pourtant venu de la SFIO, rallié à De Gaulle depuis 1940, chef-adjoint du BCRA, se fait le théoricien d'un mouvement gaulliste qui rassemblerait les Français à la Libération et incarnerait la Résistance. Il souhaite aussi

que De Gaulle écoute davantage ceux de ses fidèles qui, dans son entourage, ne sont pas toujours forcément de son avis.

Jean Moulin partage d'abord la prévention de Brossolette à l'égard des partis. Mais il évolue et estime bien vite qu'on ne peut sans eux faire l'unité de la Résistance et reconstruire après guerre la démocratie.

De Gaulle lui-même se rallie à la position de Jean Moulin : il a besoin de l'appui des partis - et de leur existence même - pour montrer aux Anglo-Saxons, en particulier à Roosevelt, qui l'accuse d'être un candidat à la dictature, qu'il entend bien rétablir en France la démocratie. D'ailleurs le communiste Fernand Grenier est allé à Londres apporter le soutien du PC à la France Combattante et Léon Blum, de sa prison, appelle au rassemblement autour du général de Gaulle.

### **Jean Moulin à Londres, février 1943**

Jean Moulin veut aboutir à la création d'un Conseil national de la Résistance. Il lui faut rencontrer à nouveau le général de Gaulle, le rendez-vous de septembre 1942 ayant été manqué. Après plusieurs tentatives à nouveau ratées, Jean Moulin et le général Delestraint s'envolent, le 13 février 1943, pour Londres. Deux Lysander sont venus les chercher dans le Jura sur un terrain clandestin. A Londres, les discussions sont rudes entre Jean Moulin d'un côté, Brossolette et Passy de l'autre. Les rivalités d'hommes et d'ambitions se manifestent ainsi que des divergences d'opinions, du reste légitimes (le rôle de la Résistance et son fonctionnement). Jean Moulin l'emporte et fait prévaloir ses vues. Il apporte d'autre part son appui à De Gaulle dans sa rivalité avec le général Giraud.

De Gaulle évoque ainsi sa deuxième rencontre avec Jean Moulin : « En février, arrivèrent Jean Moulin, mon délégué dans la Métropole et le général Delestraint, commandant de l'armée secrète. Je revoyais le premier, impressionnant de conviction et d'autorité, conscient que ses jours étaient comptés, mais résolu à accomplir [...] sa tâche d'unification. A Moulin qui avait longuement préparé les voies, je prescrivis de former, sans plus attendre le Conseil National de la Résistance, où siègeraient les représentants de tous les mouvements des deux zones, de tous les partis politiques et des deux centrales syndicales [...] Jean Moulin aurait à présider lui-même l'organisme nouveau. »

De Gaulle, pour manifester avec éclat son accord avec Jean Moulin, et l'estime dans laquelle il le tient, le nomme membre, « en mission », du Comité National Français, c'est-à-dire « ministre » du « gouvernement » de la France Libre, chargé de mission en métropole. Il le fait *Compagnon de la Libération*. Au même moment Pierre Brossolette est également nommé Compagnon de la Libération, ce qui montre que De Gaulle, même s'il n'a pas retenu ses propositions politiques, reconnaît son héroïsme et son rôle.

Sa mission accomplie, Jean Moulin regagne la France avec Christian Pineau. Il est muni des « nouvelles instructions » qu'il a réclamées. Son avion atterrit au nord de Roanne.

## **La composition du CNR lors de sa 1<sup>re</sup> réunion**

Président : Jean Moulin, délégué du général de Gaulle en France, président des Mouvements unis de Résistance (zone Sud) et de leur comité de coordination, président (avril 1943) du comité de coordination de la zone Nord

### **Les représentants des trois grands mouvements de zone Sud :**

Combat : Claude Bourdet

Libération : Pascal Copeau

Franc-Tireur : Eugène Claudius-Petit

### **Les représentants des cinq plus importants mouvements de zone Nord :**

Ceux de la Résistance : Lecompte-Boinet

Ceux de la Libération : Roger Coquoin

Libération-Nord : Charles Laurent

Organisation civile et militaire : Jacques-Henri Simon

Front National : Pierre Villon

### **Les représentants des partis politiques :**

Parti communiste : André Mercier

Parti socialiste (CAS, comité d'action socialiste) : André Le Troquer

Démocrates-chrétiens : Georges Bidault

Parti radical : Marc Rucart

Alliance démocratique : Joseph Laniel

Fédération républicaine : Jacques Debû-Bridel

### **Les représentants des syndicats :**

CGT : Louis Saillant

CFTC : Gaston Tessier

## **Divisions**

Dès son retour, Jean Moulin s'attache à mettre sur pied le CNR. Il doit d'abord apaiser les conflits internes à la Résistance :

- Les mouvements acceptent toujours mal l'intégration des partis à la Résistance et au CNR : les deux partis de droite qui vont être admis au CNR (*Alliance démocratique* et *Fédération républicaine*) ne représentent presque rien et leur rôle résistant a été minime (on a « prêté » Jacques Debû-Bridel, un authentique résistant, à la Fédération républicaine pour lui permettre de faire bonne figure, alors que certains mouvements de Résistance ne seront pas représentés (*Défense de la France*, en zone Nord, *France d'abord*, en zone Sud) et ont dû se rattacher aux « grands mouvements ».

- Le conflit reprend avec Frenay, commissaire aux affaires militaires des MUR, qui entend avoir autorité sur Delestraint, chef de l'AS, qui rappelle, lui, qu'il est directement rattaché au général de Gaulle.

- Il y a aussi désaccord stratégique entre l'AS, qui entend se préparer pour le « jour J » et agir alors en coordination avec les Alliés, et les FTP, favorables, eux, à l'action immédiate et à l'emploi des coups de main, des sabotages et des attentats visant à démoraliser l'ennemi.

Au même moment et pendant la période même où le CNR se met en place, « l'affaire suisse » provoque une crise grave. Quelle en est l'origine ? Frenay a pris contact, en avril 1943, au nom de *Combat*, avec le bureau de l'OSS (les services secrets américains) de Berne. Son chef Allen Dulles promet de l'argent - dont *Combat* a besoin pour se développer - en échange de renseignements. *Combat* deviendrait ainsi, avec Londres, le second « pôle » de la Résistance, ce qui, dans l'esprit de Frenay, implique le rappel de Jean Moulin à Londres. Une *Délégation de Combat* s'installe à Berne (4 avril 1943). La nouvelle provoque une crise gravissime, un affrontement violent entre Frenay et

Moulin qui proteste, au nom de l'indépendance nationale, contre l'initiative de Frenay. Finalement, Frenay, désavoué par une partie de ses troupes et par d'autres responsables de mouvements, doit se soumettre. Les moyens financiers alloués aux mouvements sont augmentés - l'argent continue de passer par Jean Moulin - et les services secrets américains et anglais acceptent de ne plus intervenir dans les affaires internes de la Résistance. Mais, psychologiquement les dégâts sont importants. A Londres, l'autorité de Jean Moulin est contestée par Brossolette et Passy ainsi que par d'Astier et Lévy qui mettent en cause « l'autoritarisme » de Jean Moulin. Jean Moulin ne doit son maintien qu'au soutien personnel de De Gaulle. Il peut alors mettre sur pied le CNR

## **La fondation du Conseil National de la Résistance**

Le 3 avril 1943, Jean Moulin réunit et préside à Paris le comité de coordination des 5 mouvements de Zone Nord - dont la mise sur pied était l'œuvre de Pierre Brossolette - et réussit ensuite à convaincre leurs chefs d'accepter les partis politiques au sein du CNR lorsque celui-ci sera constitué.

Le 27 mai 1943, le CNR se réunit en séance constitutive, dans Paris occupé, dans un immeuble du 48 de la rue du Four, dans la salle à manger de René Corbin, un avocat qui est l'ami de Jean Moulin et de Pierre Cot. Jean Moulin préside. Les mouvements ont 9 représentants, dont Claudius-Petit (Franc-Tireur), Pascal Copeau (Libération-Sud), Claude Bourdet (qui représente Combat, Frenay ayant refusé de siéger), et Pierre Villon (FN, membre du PC), les partis 6 représentants, (Bidault, pour les démocrates populaires), les syndicats 2 (Louis Saillant et Georges Tessier). L'émotion est grande parmi ces 18 membres, tous recherchés par la Gestapo. Jean Moulin rappelle les buts de la France Combattante (la France Libre) tels que De Gaulle les a définis : « Faire la guerre. Rendre la parole au peuple français. Rétablir les libertés républicaines dans un état d'où la justice sociale ne sera pas exclue et qui aura le sens de la grandeur. Travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle [...] »

Sur la proposition de Georges Bidault, une motion demande que le gouvernement provisoire soit confié au général de Gaulle « qui fut l'âme de la Résistance française aux jours sombres » et que le général Giraud devienne le chef de l'armée. Après quelques remarques de Villon et Mercier, représentants du PC et du FN, la motion fut finalement votée à l'unanimité. Elle fut un appui capital donné par la Résistance intérieure au général de Gaulle au moment même où, à Alger, se mettait en place le CFLN (Comité Français de Libération Nationale) coprésidé par De Gaulle et Giraud (qui renonce d'ailleurs quelques semaines plus tard à son poste pour se cantonner dans le domaine militaire).

Jean Moulin a ainsi gagné la rude partie qu'il mène depuis deux ans. L'unité est faite. Jean Moulin est lui-même à la fois le représentant en France du général de Gaulle et le président du CNR. Le CNR, émanation de toute la Résistance, reconnaît l'autorité du général de Gaulle. Celui-ci reconnaît de son côté, la représentativité du CNR. La Résistance envoie des représentants à l'Assemblée consultative qui se met en place à Alger.

Les résultats obtenus par Jean Moulin l'ont cependant été au prix d'un double affrontement (Moulin / Brossolette et Moulin / Frenay) : les Français, à l'époque, ne savent rien de ces débats qui furent souvent d'une extrême violence parce qu'ils engagent l'avenir et que des hommes aux caractères et aux conceptions différentes s'affrontent. Ces affrontements ont aussi, nous le verrons, pesé sur l'épisode de Caluire.

## V/ L'arrestation et la mort de Jean Moulin Caluire, le 21 juin 1943

### L'arrestation de Jean Moulin

Au printemps de 1943 l'état se resserre autour de Jean Moulin. Le 3 mars 1943, son ami le commandant Manhès est arrêté. En avril, les arrestations se multiplient à Lyon et à Marseille. Le 9 juin 1943, le général Delestraint, chef de l'AS et deux de ses adjoints sont eux-mêmes arrêtés à Paris.

Dès qu'il apprend l'arrestation de Delestraint, Jean Moulin s'occupe de réorganiser le commandement de l'AS. Il se rend à Lyon pour reprendre contact avec les autres chefs de l'AS et les mouvements de Résistance : l'arrestation de Delestraint posait à nouveau le problème de leurs rapports avec un commandement militaire unifié et celui des attributions de Frenay. Pour remplacer Delestraint, Jean Moulin avait pensé au colonel Schwarzfeld, un officier devenu ingénieur et qui faisait partie de *France d'abord*, un petit mouvement lyonnais qui, par sa modestie, ne créait pas de conflit de pouvoir avec les « grands » mouvements. Il serait assisté d'Aubrac pour la zone Nord et d'André Lassagne - professeur de lycée à Lyon - pour la zone Sud.

Emmanuel d'Astier et Jean-Pierre Lévy sont à Londres. Le 20 juin, Jean Moulin rencontre Pascal Copeau (Libération) et Claudius Petit (Franc-Tireur) qui acceptent ses propositions. Le lendemain 21 juin, il rencontre Henri Aubry, l'adjoint de Frenay à Combat. L'entretien est orageux. Aubry se plaint de ne pas recevoir assez de matériel et d'armes pour les maquis.

Jean Moulin et Aubry doivent se retrouver l'après-midi à une réunion que Jean Moulin a demandé à André Lassagne d'organiser et au cours de laquelle les décisions définitives seront prises. Cette réunion doit avoir lieu à 14 h à Caluire chez le docteur Dugoujon, un médecin contacté par André Lassagne et qui a déjà abrité plusieurs réunions de l'AS (on ne se méfie pas forcément des allées et venues des malades qui viennent chez un médecin). Il y aura à cette réunion Jean Moulin, trois chefs militaires de l'AS (André Lassagne, Raymond Aubrac et Henri Aubry), deux officiers, le colonel Schwarzfeld et le colonel Lacaze ainsi qu'un officier chargé de mission qui vient d'être parachuté en France, Bruno Larat.

Aubry, sur l'ordre de Pierre de Bénouville, l'adjoint de Frenay à la tête de *Combat*, demande à René Hardy (« Didot »), responsable de *Sabotage-Fer* (dépendant de *Combat*) en zone Sud, de l'accompagner pour appuyer son point de vue. Pierre de Bénouville ne peut se joindre à eux car il se marie le surlendemain à Toulouse ! Aubry commet là une imprudence majeure : inviter quelqu'un à une réunion alors que ce n'est pas prévu et que, de plus, ce quelqu'un vient de réapparaître après avoir, selon ses dires, échappé à une arrestation en sautant d'un train (en fait, il a été arrêté puis relâché). Mais le désir de « contrer » Jean Moulin a été le plus fort. Ce sont donc bien les divisions de la Résistance qui sont à l'origine de cette imprudence aux conséquences fatales.

Cinq des huit membres de la réunion arrivent à l'heure et sont introduits par la domestique du médecin au premier étage. Jean Moulin, Aubrac et Schwarzfeld arrivent avec presque trois quarts d'heure de retard - Moulin et Aubrac ont attendu Schwarzfeld qui était en retard au départ du funiculaire de la Croix-Rousse. La domestique les prend pour des malades venus en consultation et les introduit dans la salle d'attente du rez-de-chaussée. Quelques instants plus tard, plusieurs voitures remplies de policiers du SD, s'arrêtent devant la maison du docteur Dugoujon. Les policiers dirigés par Barbie, se rendent au rez-de-chaussée et au premier étage. Au premier, Barbie et les autres policiers allemands maltraitent les prisonniers. Au rez-de-chaussée, tous les présents sont tenus en respect y compris les véritables malades. Aubrac a raconté que Jean Moulin réussit à

avaler plusieurs documents et à glisser au docteur Dugoujon : « Je m'appelle Jacques Martel » - ce qui permettrait ensuite au médecin de ne pas le contredire. On emmène ensuite les prisonniers dans les voitures, y compris le docteur Dugoujon et sa domestique Marguerite Brossier.

Au moment de monter dans la voiture, Hardy, qui est le seul à n'avoir pas été menotté, réussit à s'échapper après avoir bousculé son gardien. Il court en zigzag à travers la place. Les Allemands tirent sur lui. Il est blessé à l'avant-bras gauche. Hardy se cache dans un fossé où il n'est pas découvert. Recueilli dans une maison amie, puis à l'hôpital de l'Antiquaille, il est livré par les autorités françaises de Vichy aux Allemands qui le placent à l'hôpital militaire allemand de la Croix-Rousse d'où il réussit à s'évader et à gagner le Limousin, avec sa compagne Lydie Bastien. Plusieurs mois après, on le retrouve à Alger. L'attitude de René Hardy l'a fait immédiatement soupçonner par certains de ses compagnons, après l'arrestation de Caluire, d'être le « traître » qui aurait « donné » Jean Moulin. Traduit en justice à deux reprises après la guerre (1947 et 1950), il fut deux fois acquitté « au bénéfice du doute ». Mais, au-delà de « l'autorité de la chose jugée », la révélation de son arrestation par les Allemands avant l'épisode de Caluire, ses interrogatoires par Barbie, son élargissement, ainsi que la découverte de rapports allemands accablants (les rapports Flora et Kaltenbrunner) pèsent sur sa mémoire malgré ses dénégations et le soutien de Bénouville (Cf. Annexe II : *L'Affaire Hardy*).

## **La mort de Jean Moulin**

Les Allemands, bien renseignés, savent que, parmi leurs prisonniers, se trouve Max, le « représentant du général de Gaulle en France ». Mais ils ne savent pas lequel est Max. Barbie s'acharne sur les prisonniers pour les faire parler. Lassagne, Larat et Aubry sont horriblement torturés car les Allemands croient d'abord que c'est parmi eux que se trouve Max.

Aubry subit plusieurs simulacres d'exécution et finalement fait, le 23 juin, des aveux partiels, indiquant où était sa « boîte aux lettres » et indiquant qui est Max. Jean Moulin, qui n'est pas jusque-là parmi les principaux suspects est alors sauvagement torturé : on mesure la rage de Barbie quand on sait que, si Jean Moulin meurt sous la torture, ses chefs pourraient lui reprocher la mort d'un homme qui pouvait parler. Aubrac et le docteur Dugoujon ont vu à travers l'œilleton de la porte de leur cellule, Jean Moulin, la tête entourée d'un pansement et soutenu par deux soldats, être ramené dans sa cellule. Christian Pineau, utilisé comme coiffeur à Montluc - il n'avait pas été identifié et sa fausse carte d'identité indique la profession de coiffeur - a déclaré avoir rasé, sur ordre, un prisonnier en qui il reconnaît Jean Moulin, à demi comateux et blessé à la tête. Il lui donne quelques gorgées d'eau puis le prisonnier perd connaissance. Jean Moulin resta « sans trahir un seul secret », lui qui, comme l'écrit sa sœur Laure Moulin, « les connaissait tous ». Il garde, en outre, une attitude qui exaspère Barbie : alors qu'il ne peut plus physiquement parler, son bourreau lui tend une feuille de papier pour qu'il inscrive les noms qu'il réclame. Jean Moulin le lui rend en ayant esquissé sa caricature.

Jean Moulin a-t-il, comme Barbie l'a soutenu, tenté de se suicider à deux reprises, en se jetant la tête contre un mur puis en se précipitant dans une cage d'escalier ? Ce n'est pas impossible - il y a le précédent de Chartres - et ce n'est pas incompatible avec la thèse de la mort à la suite des tortures subies. Plusieurs résistants se sont suicidés pour ne pas parler et, parmi eux, Pierre Brossolette quelques mois plus tard.

Le 25 juin 1943, André Lassagne, le colonel Lacaze, le colonel Schwartzfeld, Henri Aubry sont transférés de Lyon à Paris, à la prison de Fresnes, puis déportés. Lucie Aubrac a réussi à faire évader son mari Raymond Aubrac. Jean Moulin lui-même est d'abord jugé intransportable. Quelques jours plus tard, sans doute le 28 juin, il est cependant conduit à Paris par la route et interrogé à nouveau au siège du SD, au 84 boulevard Foch, par les gestapistes français de la bande

Bonny-Laffont. Nous le savons par le témoignage d'Heinrich Meiners, un interprète de la police allemande, et par celui d'une femme de ménage française retrouvée par Pierre Péan. Jean Moulin est ensuite incarcéré à Neuilly dans une villa confisquée comme « bien juif » où des cellules avaient été aménagées pour des prisonniers importants. Là, nous avons deux témoignages : André Lassagne, confronté à nouveau avec Jean Moulin dans cette villa témoigna à son retour des camps de concentration : « Jean Moulin était allongé sur un divan, le crâne enveloppé de pansements, le visage jauni et meurtri. Il respirait faiblement. Seuls les yeux paraissaient vivre en lui. » Un infirmier allemand nommé Millitz a vu Jean Moulin hagard, « s'appuyant aux meubles et aux murs » pour « marcher dans sa chambre », faisant « l'impression de quelqu'un qui n'avait plus longtemps à vivre ».

Jean Moulin est probablement mort pendant son transfert par le train en Allemagne vers l'hôpital de police de Berlin où le Bureau central de sécurité du Reich a ordonné son transport. Nous ne savons pas exactement où il est mort. Les archives de la République Fédérale Allemande ont livré plus tard un ordre, tout à fait inhabituel, du 9 juillet 1943 transmis à la police française d'avoir « à retirer [le corps] d'un ressortissant français décédé en territoire allemand » et de le faire « incinérer immédiatement ».

- Selon un commissaire de police allemand, Jean Moulin serait mort d'épuisement à l'arrivée du train Paris-Berlin en gare de Francfort-sur-le-Main.

- Mais Jean Moulin est plus probablement mort à Metz - qui est alors « en territoire allemand » - lors de l'arrêt du train puisque, officiellement, l'acte de décès de Jean Moulin, daté du 8 juillet 1943, a été enregistré dans cette ville, il est vrai seulement un an plus tard, le 25 mai 1944.

Après l'incinération réclamée par les Allemands, l'urne contenant les « cendres présumées de Jean Moulin », est ensuite déposée au Père-Lachaise puis transférée dans le carré réservé à la Résistance avant d'être portée au Panthéon, dans un cercueil drapé de tricolore.

## **Après la mort de Jean Moulin**

L'arrestation puis la mort de Jean Moulin provoquent la reprise des conflits entre les partisans des deux thèses qui s'étaient affrontées de son vivant quant à l'organisation de la Résistance. Claude Bouchinet-Serreulles, le jeune adjoint qui lui a été envoyé mais qui n'est en France que depuis peu de temps, assure l'intérim en zone Sud et essaye, en vain, de mettre sur pied une opération pour libérer Jean Moulin. Jacques Bingen assure, de son côté, l'intérim en zone Nord. De Gaulle, pris par les affaires algéroises et son conflit avec Giraud, ne donne pas tout de suite un successeur à Jean Moulin. Finalement, De Gaulle ne désigne pas Pierre Brossolette, qui semble pourtant avoir le plus de titres à la succession de Jean Moulin et qui a le charisme nécessaire. Mais le nommer aurait été un désaveu de l'action de Jean Moulin à laquelle il s'était opposé et De Gaulle lui gardait peut-être un peu rancune des reproches que Brossolette, gaulliste inconditionnel mais aussi intellectuel volontiers critique, lui avait faits en novembre 1942 sur sa façon trop « personnelle » d'exercer le pouvoir.

Le préfet Emile Bollaert - peu connu des « mouvements » - est nommé délégué général en France alors que le CNR désigne Georges Bidault comme président du CNR : il y a donc désormais deux personnes pour remplir le rôle que Jean Moulin a incarné seul. Pierre Brossolette, envoyé à nouveau en mission dans la zone Nord pour « présenter » Bollaert à la Résistance et l'assister provisoirement, est arrêté, torturé et se suicide - en se jetant par une fenêtre du siège de la Gestapo - pour ne pas parler. Selon le mot de Pascal Copeau, l'un des membres du CNR, les résistants de cette première génération furent des « héros d'avant-garde » qui avaient accepté d'avance d'être « sacrifiés ». La guerre continuait. Jean Moulin avait dit : « la victoire sera belle ». Elle le fut mais, comme beaucoup d'autres, il ne la vit pas.

## VI/ La mémoire et l'Histoire

### La construction d'un symbole

Entre 1944 et 1964, Jean Moulin, même s'il n'est pas oublié, n'est pas un héros national. Il ne bénéficie pas d'un statut de héros emblématique de la Résistance. Il est surtout honoré localement, dans le département d'où il est originaire (Hérault) et dans les villes où il a été préfet (Chartres, Rodez). Mais d'autres résistants sont également honorés : Pierre Brossolette, Français libre de 1940, résistant et martyr, est particulièrement connu et célébré. Mais il y a aussi Honoré d'Estienne d'Orves, de la France Libre et Gabriel Péri, communiste, tous deux fusillés au Mont-Valérien, Gilbert Dru, militant chrétien fusillé place Bellecour à Lyon, Fred Scamaroni, sous-préfet en mission en Corse, torturé à Ajaccio par la police mussolinienne et qui se donne la mort, lui aussi, pour ne pas parler, la communiste Danielle Casanova, déportée et morte à Auschwitz, le philosophe Jean Cavailles. Il y a donc alors une mémoire plurielle et consensuelle de la Résistance exaltant, selon le poème d'Aragon « celui qui croyait au ciel » et « celui qui n'y croyait pas », exaltant surtout « les martyrs » et « les fusillés ». Les autres entrent dans l'action politique et deviennent ministres. Georges Bidault, président du CNR devient ministre des Affaires étrangères puis président du Conseil.

La cérémonie de 1964 marque évidemment un tournant. Lors des commémorations du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, Charles de Gaulle, président de la République, choisit de faire entrer Jean Moulin au Panthéon - il lui avait consacré des pages très élogieuses et émues dans ses *Mémoires de guerre* et avait préfacé le texte *Premier combat*, récit des événements de Chartres publié en 1947 par sa sœur Laure Moulin. Le discours d'André Malraux donna à la cérémonie le souffle nécessaire (« Entre ici Jean Moulin... »). Un monument, inauguré par Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre et compagnon de la Libération, rappela en 1969, le parachutage de Jean Moulin en Provence. Les biographies écrites par Henri Michel (1964) et Laure Moulin (1969) étaient les premières études ayant une véritable valeur historique et firent connaître l'homme et son rôle. La photo de Jean Moulin avec chapeau et foulard, publiée dans le livre de Laure Moulin, devint vite une représentation emblématique utilisée dans plusieurs monuments, par exemple dans le buste inauguré à Saint-Etienne. On sait aujourd'hui que cette photo a été prise fin 1939 par Marcel Bernard, un photographe, ami d'enfance de Jean Moulin dans le jardin public de Béziers et non comme on le croyait en 1940 : le foulard dissimulait, pensait-on, la cicatrice. En fait, il faisait froid... Mais elle est tellement devenue mythique qu'elle ne cessera pas d'être légendée comme étant celle du clandestin.

Après guerre, Antoinette Sasse a voué un véritable culte à Jean Moulin et a contribué avec Laure Moulin à défendre et à honorer sa mémoire. A partir de 1964, elle a organisé chaque année au Panthéon une cérémonie d'hommage à Jean Moulin qui réunissait ses amis et admirateurs.

En 1981, lors de son installation comme président de la République, François Mitterrand se rendit au Panthéon et déposa une rose sur les tombes de Victor Schœlcher, Jean Jaurès et Jean Moulin : la Révolution de 1848 et l'abolition de l'esclavage, le socialisme démocratique, la Résistance étaient ainsi honorés. La cérémonie inscrivait Jean Moulin dans la continuité de l'histoire républicaine. En 1983 un hommage national fut rendu à Jean Moulin à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, avec le soutien de ses anciens compagnons quelles que soient leurs opinions. Le nom de Jean Moulin fut donné à des centaines de rues et d'écoles. Un musée Jean-Moulin, couplé avec le Mémorial Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque, s'ouvrit à Paris grâce aux libéralités et aux dons d'archives d'Antoinette Sasse. Un centre de recherches s'installa aussi à Bordeaux, créé par Jacques Chaban-Delmas, maire de la ville.

## Calomnies et histoire

Après 1964, Jean Moulin est donc devenu un symbole. Nous avons essayé de dire comment et pourquoi. Ce nouveau statut historique le met au premier plan mais aussi isole et expose sa mémoire. En même temps les « mystères » de Caluire attirent les amateurs de romanesque et d'énigmes qui cherchent les solutions rocambolesques sans remettre les faits dans leur contexte historique. Des attaques violentes ont essayé de « déboulonner » la statue de l'unificateur de la Résistance. Mais leurs excès mêmes ont conduit en réaction à des recherches plus approfondies des historiens. Elles ont permis non seulement de montrer l'inanité des accusations portées contre lui, mais aussi de mieux connaître « l'inconnu du Panthéon » - la formule est de Daniel Cordier.

### Jean Moulin, « agent communiste » ?

Les premières attaques sont venues d'Henri Frenay auquel Jean Moulin s'était violemment opposé en 1943. Henri Frenay, dans *L'Enigme Jean Moulin* (1977) a accusé Jean Moulin d'avoir systématiquement cherché à réduire l'influence des mouvements de Résistance pour favoriser la montée en puissance du PCF. Henri Frenay : « Jean Moulin était en fait l'homme du Parti communiste » qui aurait secrètement favorisé le PCF en détournant l'aide anglo-américaine destinée aux mouvements de résistance vers les partis et notamment le PCF. Frenay se fonde sur les liens de Jean Moulin avec Pierre Cot, député radical « proche du communisme » et sur les sympathies communistes de certains membres de son entourage. Henri Frenay reproche également à Jean Moulin d'avoir voulu restaurer le système des partis au détriment des mouvements de Résistance.

Les affirmations de Frenay ne résistent pas à l'analyse :

- Elles ne s'appuient sur aucun document et pratiquent l'amalgame et le procès d'intention.
- Elles ignorent la chronologie : Jean Moulin a bien été l'ami et le collaborateur de Pierre Cot. Mais celui-ci ne s'est rapproché du PCF qu'après la guerre. Pendant la guerre, il est réfugié aux Etats-Unis et n'a plus de contacts avec Jean Moulin à partir de 1941. Pierre Meunier, le commandant Manhès et Robert Chambeiron qui font partie de l'entourage de Jean Moulin sont connus pour leurs convictions « de gauche ». Mais ils sont trois sur les quatorze collaborateurs de Jean Moulin au sein de la *Délégation* et ne rejoignent le PC ou les *progressistes*, « compagnons de route » du PCF, qu'après la guerre. Parmi les collaborateurs de Jean Moulin, d'autres sensibilités politiques étaient représentées. Daniel Cordier, par exemple, venait de l'Action française. Georges Bidault, placé à la tête du BIP (Bureau d'information et de presse), est démocrate chrétien et est le successeur de Jean Moulin à la présidence du CNR.
- Elles ne replacent pas les faits dans leur contexte : à partir de 1941, l'URSS est en guerre contre l'Allemagne nazie et De Gaulle essaie d'équilibrer le poids de l'alliance des Anglo-Saxons par l'alliance soviétique. Les communistes entrent dans la Résistance et De Gaulle qui veut faire l'unité donne l'ordre à Jean Moulin de prendre contact avec eux puis il prend, à Alger, des ministres communistes dans son gouvernement. Il estime que c'est le meilleur moyen de les neutraliser et de les faire rentrer, un jour, dans la communauté nationale.
- Elles ne tiennent pas compte des faits : Jean Moulin a constamment suivi les ordres du général de Gaulle dont il était le délégué. En réalité, Moulin était, depuis le Pacte germano-soviétique, assez méfiant vis-à-vis des communistes et il a plutôt cherché à les ranger dans la discipline d'une Résistance unifiée et ralliée à Londres. Les mouvements de résistance reprochaient d'ailleurs à Jean Moulin d'être l'homme de Londres. La formation du CNR s'est faite avec le souci de l'unité nationale et la volonté de montrer aux Alliés que la démocratie parlementaire, fondée sur le système des partis, serait bien restaurée.

## **Jean Moulin « agent soviétique » ?**

Les accusations de Frenay ont été relayées en 1993 par le journaliste d'investigation Thierry Wolton, dans *Le Grand recrutement* (1993). Il ne donne pas ses sources, puisque, journaliste d'investigation et non historien, il doit, dit-il, protéger ses informateurs. Avec lui, les accusations montent d'un cran. Jean Moulin aurait été un agent soviétique dès les années 1930. Il avait été en contact, dès 1937, écrivait Wolton, avec le GRU, service de renseignements de l'Armée rouge dont on ignorait jusque-là l'implantation en France. Wolton s'appuyait sur les « papiers Robinson », du nom d'Henri Robinson (« Harry »), un agent soviétique en France qui envoya des rapports à Moscou en 1940-1941. En fait, l'examen des faits et des documents révélait seulement que Jean Moulin avait vaguement connu un communiste français, Maurice Panier, qui avait fait partie de ce réseau et que quelques renseignements parvenus à Moscou venaient d'Eure-et-Loir.

En fait Thierry Wolton était incapable de fournir des preuves : ce n'est pas parce qu'on connaît vaguement un militant communiste que l'on a collaboré avec le réseau soviétique dont il a fait partie et que l'on est soi-même un agent soviétique. Rien ne prouvait d'autre part que le préfet d'Eure-et-Loir avait été l'informateur du GRU et d'ailleurs, après octobre 1940, Jean Moulin n'est plus préfet... Reste à se demander quelle est la fiabilité des archives du KGB.

Thierry Wolton s'attira une verte réplique, faite avec la rigueur de la méthode historique, par Pierre Vidal-Naquet dans *Le Trait empoisonné* (1993). Celui-ci fustigeait aussi l'appui imprudent qu'avaient apporté à Wolton deux historiens, Stéphane Courtois et Annie Kriegel, anciens communistes soucieux de faire oublier leurs anciens engagements staliniens par un redoublement de zèle anticommuniste. Quant à Henri-Christian Giraud, petit-fils du général Giraud, l'affaire Wolton a été l'occasion pour lui de reprendre son explication obsessionnelle des événements par le fait que De Gaulle était, selon lui, l'agent des communistes.

## **La mise au point et les apports de Daniel Cordier**

Daniel Cordier dans sa biographie de Jean Moulin fait une mise au point qui nous paraît clore le débat. Il révèle, en outre, une information qui montre sa bonne foi d'historien car elle pourrait aller à l'encontre de sa démonstration : rappelant le contexte historique d'alliance avec les communistes, le BCRA de Londres demanda, en juin 1942, à Jean Moulin de prendre contact avec des groupes d'action du PCF, « prêts à coopérer en ZO » (zone occupée), mais avec lesquels le contact avait été perdu. Les contacts furent repris avec « les communistes français » et, à cette occasion, pris avec « les services secrets russes ». C'est Jean Moulin qui l'écrit dans un télégramme à Londres. Mais le rapport qu'il envoya, à la suite de ce télégramme, est perdu - comme beaucoup d'autres. Il n'est plus ensuite fait état de ce contact. On voit mal Jean Moulin, s'il avait été un agent soviétique, faire état d'un tel contact. Et encore une fois, l'URSS n'était-elle pas à cette époque l'alliée de la France Libre et des pays anglo-saxons ? Des Français Libres combattaient dans l'escadrille Normandie-Niémen sur le front russe. Ils ne furent pas pour autant des « agents soviétiques ».

Claude Bourdet, l'un des responsables de *Combat*, placé sous les ordres de Frenay, écrit d'ailleurs, en contredisant son chef : « Nos différents avec Moulin ne venaient pas de son imaginaire sujétion au PC mais de sa fidélité aux consignes gaulliennes. »

## **Jean Moulin « agent américain » ?**

Un autre journaliste, Jacques Baynac, a publié, quelques années plus tard, *Les Secrets de l'Affaire Jean Moulin* (1998). Pour lui, Jean Moulin avait pris ses distances avec De Gaulle et, au moment de Caluire, allait faire des offres de service aux Américains comme le prouverait, selon lui, une rencontre que Jean Moulin avait eue le 19 juin 1943 avec le capitaine Brown de l'OSS, ce qui

expliquerait la conduite des responsables de *Combat* dans l'affaire suisse. On était alors en plein délire. Tous les documents et les faits prouvent au contraire la fidélité - jusqu'au bout - de Jean Moulin à De Gaulle.

## **L'affaire de Caluire**

Signalons aussi que l'affaire de Caluire a donné lieu aux affirmations les plus fantaisistes. Lors du procès Barbie, Maître Jacques Vergès, son avocat, a d'abord dit que Jean Moulin avait été livré « par des chefs de la Résistance » puis a mis en cause Raymond Aubrac : ces calomnies ont tourné court devant l'absence de preuves et une confrontation qui, lors du témoignage d'Aubrac, a tourné à la confusion de M<sup>e</sup> Vergès. Ces hypothèses ont été reprises par Gérard Chauvy, un journaliste lyonnais, qui a finalement été condamné pour diffamation. Pierre Péan a développé l'hypothèse d'une manipulation de René Hardy par sa maîtresse, Lydie Bastien, la « diabolique de Caluire » (*sic*), qui aurait été un agent des services allemands...

## **Les progrès de l'histoire de la Résistance**

Les calomnies proférées contre Jean Moulin ont eu au moins un effet bénéfique. Elles ont forcé les historiens à « reprendre la main » et à approfondir leurs recherches.

Un rôle étonnant a été joué à la fois dans la Résistance et dans l'histoire de la Résistance par Daniel Cordier, ancien secrétaire de Jean Moulin de 1942 à 1943, délégué par Londres pour jouer ce rôle au sein de la *Délégation*. Né en 1920, ce jeune Compagnon de la Libération, amateur d'art, entreprit après la Libération une belle carrière de galeriste et de marchand de tableaux (il fit, en particulier, connaître Dubuffet). Après avoir participé, à la Libération, à la rédaction d'un *Livre blanc* du BCRA - qui ne fut pas publié - il ne s'était plus guère préoccupé de l'histoire de la Résistance et, ayant fait son devoir, était passé à autre chose. Comme beaucoup d'anciens résistants, il avait surtout envie de vivre et ne voulait pas devenir un « ancien combattant » ressassant ses souvenirs. Il avait donné son témoignage à Henri Michel lorsque celui-ci rédigea sa biographie pionnière de Jean Moulin. Mais la lecture de *L'Enigme Jean Moulin* de Frenay puis le débat qui eut lieu aux « Dossiers de l'écran » à la TV auquel il fut invité et au cours duquel on parla d'un Jean Moulin « cryptocommuniste » provoquèrent chez lui un véritable choc qui décida d'une réorientation de toute sa vie. Il abandonna son métier de galeriste, donna ses collections d'art contemporain au musée de Toulouse et au Centre Georges Pompidou - où il y eut une grande exposition du fonds Daniel Cordier - et se lança dans une carrière d'historien. Il possédait encore personnellement les archives de la *Délégation* - qu'il avait ouvertes à Henri Michel - et se plongea dans ces documents qui renforcèrent la vision qu'il avait gardée de Jean Moulin. Mais, il était assez démuné sur le plan de la méthode historique et demanda les conseils d'historiens patentés comme Jean-Pierre Azéma et les membres de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, groupés autour de François Bédarida, qui acceptèrent de l'aider et de le « former ». Il établit d'abord une minutieuse chronologie des événements puis entreprit une biographie - en 6 volumes ! - de son ancien « patron ». Ayant constaté les nombreuses erreurs dues à des témoignages oraux, sélectifs et incertains, Daniel Cordier a privilégié et constamment recoupé les sources écrites et les archives de la Résistance qu'il pouvait, plus que d'autres, facilement décrypter (les pseudonymes à identifier, par exemple). Ce fut ce que l'historienne Bénédicte Vergez a appelé « la révolution Cordier » qui n'a pas hésité à s'attaquer aux mythes pieusement entretenus (l'unité des résistants) ou au rôle joué par des chefs historiques de la Résistance (Frenay, Brossolette, Bénouville).

L'histoire de la Résistance en a été renouvelée, fondée sur des documents plus sûrs, étudiée ensuite par de jeunes historiens sans complexes. La biographie de Jean Moulin par Daniel Cordier a été faite. Quant à Jean-Pierre Azéma qui avait lui aussi en tête une biographie de Jean Moulin, il a sacrifié provisoirement son projet de thèse, pour aider Daniel Cordier, en particulier par

L'organisation de plusieurs colloques qui éclairaient tel ou tel point et permettaient à Cordier de se frotter à d'autres chercheurs. Daniel Cordier a publié trois volumes puis, ayant peut-être peur de ne pas terminer les six volumes annoncés - il est né en 1920 - a ensuite publié une biographie d'ensemble de 1000 pages, *Jean Moulin. La République des catacombes*. Jean-Pierre Azéma a écrit, lui aussi, une biographie de Jean Moulin qui est un état de la question et des hypothèses. La maîtrise de tous les travaux parus lui a donné le recul nécessaire et l'occasion de faire le livre auquel il avait renoncé trente ans avant.

L'histoire de la Résistance a ainsi fait de grands progrès à partir de la biographie écrite par Daniel Cordier - on attend maintenant ses *Mémoires* et peut-être même les trois derniers volumes annoncés dans le plan d'ensemble. Les ouvrages sur les mouvements (Combat, Libération, Franc-Tireur) et sur les chefs (Frenay, Brossolette) ont également apporté de nouvelles synthèses et de nouvelles approches. On en trouvera la mention dans notre bibliographie. La Résistance est ainsi passée de la Légende à l'Histoire.

## « Le visage de la France »

Porté par les événements et par le sentiment que les hommes font leur propre histoire, Jean Moulin est devenu un héros national que les calomnies et les approximations n'ont pu mettre à bas. Il est devenu le symbole de la Résistance. Pourquoi ? Quelques éléments d'explication peuvent être apportés :

- L'homme est courageux : courage politique de dire *Non* à l'occupant et à Vichy. Courage personnel montré à Chartres en 1940, dans la vie clandestine de 1941 à 1943, à Lyon en 1943. Il symbolise ainsi le courage de tous les résistants qui peuvent se reconnaître en lui.
- Il a fédéré les mouvements de résistance, les partis opposés à Vichy, les syndicats clandestins dans un même effort politique et militaire.
- Il fut à la fois le délégué du général de Gaulle en métropole et le président des MUR de zone Sud, puis du CNR. Il peut incarner à la fois la France Libre et la Résistance intérieure.
- Il est aussi un martyr, dans le sens premier du terme, celui qui a souffert de la torture et a témoigné de la vérité.

Toutes les familles politiques ont pu ainsi se reconnaître en lui. Pour les gaullistes il avait été le délégué du général de Gaulle, d'une fidélité absolue à son chef. Pour la Gauche, il était aussi le préfet du Front Populaire, le chef de cabinet d'un ministre qui envoya, malgré la politique de non-intervention, des avions à l'Espagne républicaine. Il a mis en place les organes clandestins qui ont préparé les grandes réformes de 1944-1945. Le martyr qu'il a subi a donné à son destin l'authenticité et la touche de romanesque qui apportent la popularité.

Jean Moulin a fondé le CNR. Or, la formation du CNR donne à l'histoire de la Résistance en France une singularité étonnante. Si l'on considère les divisions dramatiques que connurent les Résistances dans d'autres pays occupés (la Pologne ou la Yougoslavie) ou la sujétion de celles-ci vis-à-vis des Alliés (les Pays-Bas ou la Belgique), la France offre l'exemple d'une résistance fortement politique qui affirme très tôt - le CNR se met en place avant le développement des maquis - son unité et son indépendance, avec la volonté d'être partie prenante dans la Libération. Le rôle joué par Jean Moulin a été ainsi, dans la nuit de l'Occupation, de rassembler les forces politiques et militaires du pays et d'unir les hommes de la France Libre et ceux des mouvements de Résistance.

Et comme l'Histoire ne va pas sans émotion, le discours d'André Malraux au Panthéon en 1964 a rassemblé dans un texte flamboyant, immédiatement entré dans notre histoire, et que nous ne le relisons pas sans frissonner, les résistants que Jean Moulin avait unis et qui entraient au Panthéon avec lui :

« Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de *Nuit et Brouillard*, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle - nos frères dans l'ordre de la Nuit... »

« Commémorant l'anniversaire de la Libération de Paris, je disais : « Écoute ce soir, jeunesse de mon pays, ces cloches d'anniversaire qui sonneront comme celles d'il y a quatorze ans. Puisses-tu, cette fois, les entendre : elles vont sonner pour toi. »

« L'hommage d'aujourd'hui n'appelle que le chant qui va s'élever maintenant, ce *Chant des partisans* que j'ai entendu murmurer comme un chant de complicité, puis psalmodier dans le brouillard des Vosges et les bois d'Alsace, mêlé au cri perdu des moutons des tabors, quand les bazookas de Corrèze avançaient à la rencontre des chars de Rundstedt lancés de nouveau contre Strasbourg. Écoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici. A côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec les Misérables, de celles de Jaurès veillées par la Justice, qu'elles reposent avec leur long cortège d'ombres défigurées. Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France... »

## Annexes

### Annexe I : le sort des résistants arrêtés à Caluire

**Jean Moulin**, mort des suites des tortures infligées par la Gestapo.

**Le colonel Lacaze**, arrêté et emprisonné à Montluc, puis libéré.

**Le colonel Schwartzfeld**, arrêté, emprisonné à Montluc puis transféré à Fresnes, mort en déportation.

**André Lassagne**, arrêté, emprisonné à Montluc, torturé à l'Ecole de santé militaire, puis transféré à Fresnes, déporté. Revenu de déportation très affaibli et mort quelques années plus tard.

**Bruno Larat**, arrêté, emprisonné à Montluc, torturé à l'Ecole de santé militaire, puis transféré à Fresnes, déporté. Mort en déportation.

**Henri Aubry**, arrêté, emprisonné à Montluc, torturé à l'Ecole de santé militaire, puis libéré.

**Raymond Aubrac**, évadé grâce à une action de commando organisée par son épouse Lucie Aubrac. Commissaire de la République en 1944. Témoin au procès Barbie. Sa mise en cause par Barbie tourna court.

**Le docteur Frédéric Dugoujon**, libéré en 1944, redevient médecin à Caluire. Député, conseiller général, maire de Caluire. (Cf. Annexe IV, Lieux de mémoire).

**Marguerite Brossier**, employée du Dr Dugoujon, arrêtée puis libérée.

**René Hardy**, évadé, collaborateur d'Henri Frenay à Alger et à Paris au ministère des Prisonniers et déportés. Arrêté le 12 décembre 1944, il est jugé par la cour de justice de la Seine en janvier 1947 et acquitté. Des éléments nouveaux interviennent dans les semaines qui suivent (la découverte du document Morice). René Hardy est arrêté à nouveau en mars 1947 et, après une longue instruction, jugé en 1950 par le tribunal militaire de Paris, acquitté une seconde fois, à la « minorité de faveur » et « au bénéfice du doute ». Il est resté 6 ans en prison. René Hardy avait publié, après son premier procès, une série d'articles relatant ses arrestations et sa détention. Après son second acquittement, il entreprend, sur les conseils de Pierre de Bénouville, une carrière de romancier, obtient le prix des Deux-Magots en 1955 pour *Amère victoire* et publie plusieurs autres romans. En 1984, il donne ses Mémoires, *Derniers mots*, dans lesquels il essaie, une nouvelle fois de se justifier. Il meurt à Melle, en Charente, en 1987.

### Annexe II : L'affaire Hardy

Nous n'avons dans notre récit que brièvement évoqué « l'affaire Hardy » : Daniel Cordier et Jean-Pierre Azéma mettent l'accent sur le déséquilibre que les développements sur « l'affaire Hardy » font subir aux biographies de Jean Moulin.

René Hardy a été, immédiatement après l'arrestation de Caluire, soupçonné par certains de ses compagnons d'être le « traître » qui aurait « donné » Jean Moulin. Ses évasions semblèrent bien suspectes : à Caluire, il était le seul que les Allemands n'avaient pas menotté ; il avait réussi à s'enfuir sans qu'on le recherche beaucoup lorsqu'il était caché dans un fossé de l'autre côté de la place Castellane qui borde la maison du docteur Dugoujon. Ce dernier déclara qu'un « enfant aurait pu le trouver ». Et il s'évada ensuite de l'hôpital militaire allemand de la Croix-Rousse en sautant du 2<sup>e</sup> étage et en escaladant un mur avec un bras dans le plâtre ! Une enquête fut menée à la Libération. Elle aboutit à deux procès (1947 et 1950) au terme desquels, défendu avec brio par M<sup>e</sup> Maurice Garçon, René Hardy fut acquitté, le doute et ses protestations d'innocence ayant joué chaque fois en sa faveur.

Que sait-on aujourd'hui ? Trois documents accablent René Hardy :

- La découverte en septembre 1944 du « rapport Flora » dans les locaux de la Gestapo de Marseille révéla que Hardy avait été arrêté par la Gestapo, grâce à l'aide d'un résistant « retourné » après son arrestation, Jean Multon, le 9 juin 1943, dans le train de Paris. La trahison de Multon est l'événement décisif qui permit à la fois l'arrestation du général Delestraint à Paris et celle de Jean Moulin. Hardy, reconnu par Multon, arrêté dans le train, fut débarqué à Chalon-sur-Saône, emmené ensuite à Lyon par le chef de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie, venu personnellement le chercher. Le 11 juin, il fut relâché. Le rapport Flora désigne Hardy comme ayant permis l'arrestation de Jean Moulin. Question : a-t-il été un agent « retourné » ? A-t-il accepté

de ne « collaborer » que sur certains points, en croyant qu'il pourrait « limiter les dégâts » ou qu'il pourrait échapper à Barbie en jouant au plus fin avec lui ? ou l'a-t-on relâché pour qu'il serve d'appât ?

- A la fin de l'instruction du premier procès Hardy, on découvrit à Berlin le rapport Kaltenbrunner (du nom du chef de la Gestapo en France) adressé à Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères. Il semblait confirmer la responsabilité de Hardy, grâce auquel le SD avait pu procéder à l'arrestation de Delestraint et à celle de Jean Moulin et de ses compagnons : « Grâce à une mise en scène d'agents auxquels Hardy s'est prêté, le Kommando d'intervention [...] a réussi à surprendre à Lyon une réunion de dirigeants des mouvements unis de Résistance. »

- Entre les deux procès Hardy, l'affaire rebondit lorsqu'un contrôleur de la compagnie des wagons-lits, Alphonse Morice, reconnut Hardy en voyant sa photo dans les comptes rendus de son procès dans les journaux. On retrouva, dans les archives très bien tenues de la compagnie, le compte rendu de Morice, la feuille de contrôle de la compagnie et la place qui, laissée libre par l'arrestation de Hardy, fut revendue à un autre voyageur. René Hardy, qui avait toujours nié cette arrestation, dut admettre les faits alors que M<sup>e</sup> Garçon avait semblé, dans sa plaidoirie du premier procès, réduire à néant les témoignages et les documents qui prouvaient cette arrestation. Un second procès eut donc lieu. Hardy fut à nouveau défendu par M<sup>e</sup> Garçon, bien que celui-ci ait d'abord renoncé à défendre Hardy qui lui avait menti sur son arrestation. Hardy reconnaissait cette fois son arrestation par les Allemands dans le train de Chalon - il avait « fait une bêtise » en ne la révélant pas et s'était ainsi enfermé dans ce mensonge - mais niait avoir « donné » la réunion de Caluire. Il fut à nouveau acquitté « au bénéfice du doute ». Au second procès, s'est manifesté le témoignage d'Edmée Delettraz (la « femme au corsage rouge »), une autre résistante « retournée » par les Allemands. Elle déclara avoir vu Hardy au siège de la Gestapo, avoir tenté d'avertir ses anciens chefs dans la Résistance [ce qu'elle fit mais le renseignement parvint trop tard pour être utile] et avoir mené les Allemands à Caluire en suivant Hardy et Aubry. Ce témoignage fut attaqué vigoureusement par M<sup>e</sup> Garçon sans que, finalement, on puisse apprendre la vérité sur ce sujet, parce que M<sup>me</sup> Delettraz, ayant déjà bénéficié d'un non-lieu délivré par la Chambre des mises en accusation, ne pouvait être mise en cause à nouveau.

René Hardy a été au moins coupable de l'imprudence et de la faute de n'avoir pas dit qu'il avait été arrêté puis libéré par les Allemands - dans ces cas-là, le résistant était mis, au moins provisoirement, hors circuit pour ne pas être filé par les Allemands et pour ne pas servir d'appât. Les rapports Flora et Kaltenbrunner qui n'ont pas été écrits pour permettre aux historiens de faire la lumière, mais à usage interne de l'appareil répressif allemand, l'accablent. Bénouville et Aubry ont fait, eux aussi, une imprudence majeure en envoyant Hardy à Caluire.

Mais, tous les résistants n'ont-ils pas été imprudents un jour ou l'autre ? André Lassagne, en organisant la réunion de Caluire, n'a pas mis en place une surveillance de la maison (un observateur à l'extérieur qui pût donner l'alerte) et n'a pas choisi une maison à double entrée. Et puis, n'était-il pas imprudent d'être simplement résistant ? Les résistants restés favorables à Hardy ont fait remarquer que si Hardy était resté pendant la guerre l'un de ceux qui en attendaient tranquillement la fin, il ne serait pas accusé de trahison.

Sauf découverte, jugée aujourd'hui improbable, de document nouveau, nous ne saurons donc sans doute jamais la vérité complète sur Caluire. Le mystère non résolu a d'ailleurs été à l'origine de toutes sortes de suppositions rocambolesques et d'ouvrages fantaisistes. Les protestations d'innocence de René Hardy, jusqu'à la fin de sa vie (*Derniers mots*, 1984) et l'appui que lui apporta Pierre de Bénouville - qui reconnut cependant qu'il avait su, avant Caluire, que René Hardy avait été arrêté une première fois par les Allemands (*Avant que la nuit ne vienne*, 2002) - émeuvent et troublent le lecteur.

Le principal apport de Daniel Cordier et Jean-Pierre Azéma me paraît être d'avoir replacé l'arrestation de Caluire - une arrestation, hélas ! parmi tant d'autres, un « fait divers dans l'histoire de la Résistance » (Daniel Cordier) – dans son contexte : celui des conditions mêmes de la lutte clandestine et des rivalités entre résistants. Ces rivalités, en juin 1943, poussent à des imprudences parce que chacun veut faire prévaloir son

point de vue. Bénouville : « Pour mon organisation [*Combat*], il était indispensable qu'il [Hardy] soit présent puisque le poste qui était en compétition était le sien [pas exactement, c'était celui de Delestraint, mais Aubry était l'un des adjoints du commandant de l'AS]. Comment eut-il pu ne pas être là alors, la nomination qui allait se faire était celle qui le concernait au premier chef » (*Avant que la nuit ne vienne*, p. 192).

Tous les résistants ont insisté sur les défaillances possibles de ceux des leurs qui avaient connu l'arrestation et la torture. On leur demandait de « tenir » au moins 48 h., le temps, pour ceux qui restaient libres, de couper tous les liens qui les reliaient à eux. Dans sa biographie de Jean Moulin, Daniel Cordier qui penche pourtant pour la culpabilité de Hardy, donne la parole en dernier à Bénouville, l'ultime défenseur de René Hardy : « C'est devant le dénouement d'une affaire comme celle-ci qu'on apprend à quel point fut atroce notre combat », à nous « qui frissonnons devant le gouffre où l'un de nous est tombé, l'un de nous pareil à nous ! »

## Annexe III : Bibliographie

### Le témoignage de Jean Moulin sur les événements de Chartres en 1940 :

- Moulin (Jean), *Premier combat*, préface du général de Gaulle, Paris, éditions de Minuit, 1947, nombreuses rééditions.

### Les ouvrages pionniers

Deux ouvrages déjà anciens ont gardé toute leur valeur :

- Michel (Henri), *Jean Moulin l'unificateur*, 1964. Le premier ouvrage à avoir étudié l'œuvre de Jean Moulin comme fédérateur de la Résistance intérieure, par le grand spécialiste de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, le premier président du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale.

- Moulin (Laure), *Jean Moulin, une biographie*, Paris, Presses de la cité, 1965 et 1982. Rééd., Paris, Les éditions de Paris, 1999. Témoignage et étude historique de la sœur de Jean Moulin. Ouvrage capital pour l'enfance et la jeunesse de Jean Moulin mais aussi pour l'étude de son rôle dans la Résistance. Laure Moulin a mené, dès 1943-1945 une enquête serrée sur les derniers jours et la mort de son frère.

### Les ouvrages de référence :

Ce sont d'abord les grandes biographies écrites par Daniel Cordier et Jean-Pierre Azéma :

- Cordier (Daniel), *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1989-1993, 3 volumes : tome I, *Une ambition pour la République*, 1989, tome II, *Le choix d'un destin*, 1989, tome III, *De Gaulle, capitale de la Résistance*, 1993.

- Cordier (Daniel), *Jean Moulin. La République des catacombes*, Paris, Gallimard, 1999.

- Azéma (Jean-Pierre), *Jean Moulin. Le rebelle, le politique, le résistant*, Paris, Perrin, 2003.

- Péan (Pierre), *Vies et mort de Jean Moulin*, Paris, Fayard, 1998. L'ouvrage du journaliste Pierre Péan apporte d'intéressants compléments, en particulier sur la vie privée de Jean Moulin.

Ces biographies sont éclairées par les ouvrages collectifs suivants, actes de colloques universitaires, souvent très stimulants et dans l'organisation et la publication desquels Jean-Pierre Azéma a joué un rôle capital :

- Azéma (Jean-Pierre) et Bédarida (François), Cordier (Daniel), *Jean Moulin et le Conseil national de la Résistance*, Paris, CNRS, 1983.

- Azéma (Jean-Pierre), Bédarida (François), Franck (Robert) (dir.), *Jean Moulin et la Résistance en 1943*, Paris, CNRS, Les cahiers de l'IHTP, 1994.

- Azéma (Jean-Pierre) (dir.), *Jean Moulin face à l'histoire*, Paris, Flammarion, 2000. Rééd., coll. Champs, 2004.

## Les controverses sur le rôle de Jean Moulin

Les deux ouvrages qui ont voulu faire de Jean Moulin un « agent communiste » ou « soviétique » :

- Frenay (Henri), *L'énigme Jean Moulin*, Paris, Robert Laffont, 1977.
- Wolton (Thierry), *Le Grand Retournement*, Paris, Grasset, 1993.

La réponse cinglante de Pierre Vidal-Naquet à Thierry Wolton :

- Vidal-Naquet (Pierre), *Le trait empoisonné. Réflexions sur l'Affaire Jean Moulin*, Paris, La Découverte, 1993. Rééd. avec une lettre de Jean-Louis Crémieux-Brilhac au président de la République et un article de Pierre Vidal-Naquet, « Propos d'un méchant pamphlétaire » (*Le Débat*), Paris, La Découverte et Syros, 2002. Une admirable leçon de méthode historique.

## Le témoignage et l'ultime défense de René Hardy :

- Hardy (René), *Derniers mots. Mémoires*, Paris, Fayard, 1984.

## Les chefs de la France Libre et de la Résistance intérieure :

### Témoignages

- Aubrac (Raymond), *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Bénouville (Pierre de), *Le sacrifice du matin*, Paris, Robert Laffont, 1946, rééd., 2001.
- Bénouville (Pierre de), *Avant que la nuit ne vienne*, entretiens avec Laure Adler, Paris, Grasset, 2002.
- Bouchinet-Serreules (Claude), *Nous étions faits pour être libres*, Paris, Fasquelle, 2000.
- Bourdet (Claude), *L'Aventure incertaine*, Paris, Stock, 1975.
- Frenay (Henri), *La nuit finira. Mémoires de Résistance (1940-1945)*, Paris, Robert Laffont, 1973.
- Lévy (Jean-Pierre), *Mémoires d'un franc-tireur, itinéraire d'un résistant (1940-1944)*, Bruxelles et Paris, éditions Complexe et Institut d'Histoire du Temps Présent, 1998.
- Meunier (Pierre), avec la coll. de Maurice Voutey, *Jean Moulin mon ami*, préface de Maurice Kriegel-Valrimont, Précyc-sous-Thil (Côte d'Or), éditions de l'Armançon, 1993.
- Passy (Colonel), *Mémoires du chef des services secrets de la France Libre*, rééd. augmentée de l'introduction et des notes de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Pineau (Christian), *La simple vérité 1940-1945*, Paris, Julliard, 1960.

### Biographies

- Belot (Robert), *Henri Frenay. De la Résistance à l'Europe*, Paris, Le Seuil, 2003.
- Brossolette (Gilberte), *Il s'appelait Pierre Brossolette*, Paris, Albin Michel, 1976.
- Piketty (Guillaume), *Pierre Brossolette. Un héros de la résistance*, Paris, Odile Jacob 1998.
- Piketty (Guillaume), Cordier (Daniel) et Finkielkraut (Alain), *Pierre Brossolette ou le destin d'un héros*, Paris, éditions du Tricorne, 2000.

### Les mouvements de Résistance

- Calmette (A.), *L'O.C.M.*, Paris, PUF, 1961.
- Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), *La France Libre*, Paris, Gallimard, 1996.
- Douzou (Laurent), *La Désobéissance, histoire du mouvement Libération-Sud*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- Granet (Marie), *Défense de la France*, Paris, PUF, 1960.
- Granet (Marie) et Michel (Henri), *Combat. Histoire d'un mouvement de résistance de juillet 1940 à juillet 1943*, Paris, PUF, coll. Esprit de la résistance, 1957.
- Veillon (Dominique), *Le Franc-Tireur, un journal clandestin, un mouvement de résistance*, Paris, Flammarion, 1977.

## Annexe IV : Musées, centres de recherches et lieux de mémoire

### Musée Jean Moulin de la Ville de Paris

23, allée de la 2<sup>e</sup> DB, Jardin atlantique, gare Montparnasse, Paris XV<sup>e</sup>.

Le musée a été inauguré en 1994, lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, en même temps que le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris qui lui est couplé. Tous deux sont situés près de la nouvelle gare Montparnasse où Von Choltitz signa la capitulation de la garnison allemande de Paris, reçue par le général Leclerc, chef de la 2<sup>e</sup> DB et le colonel Rol-Tanguy, chef des FFI parisiens. Le musée Jean-Moulin a bénéficié du legs d'Antoinette Sasse, l'amie de Jean Moulin qui a donné ses archives personnelles mais aussi sa fortune pour construire le musée. Le musée comporte un centre de recherches et de documentation.

### **Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (Lyon)**

14, avenue Berthelot, 69007 Lyon.

Il est situé dans les locaux de l'ancienne Ecole de Santé militaire de Lyon où la Gestapo fut installée pendant la guerre et où Jean Moulin fut torturé. Il comporte :

- Une exposition permanente présentant la France sous l'Occupation, la Résistance et la Déportation.
- Des expositions temporaires.
- Une salle de projection où passent, tous les jours, des extraits du procès Barbie.
- Un centre de documentation (plus de 30 000 ouvrages).

### **Centre National Jean-Moulin (Bordeaux)**

48, rue Vital-Carles, Bordeaux.

Musée de la Résistance et de la Déportation, il est aussi un centre de recherches et de documentation. Reconstitution du bureau de Jean Moulin à la galerie Romanin de Nice.

### **Musée de l'Ordre de la Libération**

51bis, boulevard de Latour-Maubourg, Paris VII<sup>e</sup>.

Consacré à l'Ordre et aux Compagnons de la Libération - dont Jean Moulin - il est installé dans les bâtiments des Invalides.

### **Musée des Beaux-Arts de Béziers**

Hôtel Fabregat, place de la Révolution, 34500 Béziers.

Le musée de Béziers a reçu le legs fait par Laure Moulin (décédée en 1975), comprenant 500 dessins de son frère ainsi que 40 tableaux qui formaient sa collection d'œuvres d'art moderne ou de tableaux achetés pour sa galerie de Nice (la galerie Romanin) : œuvres de Soutine, Chirico, Dufy, Survage, Kisling, Laprade, Lebasque.

### **Musée des Beaux-Arts de Quimper**

40, place Saint-Corentin, 29000 Quimper.

Exposition permanente d'œuvres artistiques de Jean Moulin, qui fut sous-préfet en Bretagne et s'était impliqué dans la vie culturelle et artistique de la région.

### **La Maison du docteur Dugoujon à Caluire, place Gouailhardou, 69 Caluire.**

La maison où Jean Moulin et ses compagnons furent arrêtés est aujourd'hui classée Monument historique (1990). Inhabitée depuis 1996, elle a été achetée par le conseil général du Rhône en 2003. Elle va être réhabilitée et transformée en musée et lieu de mémoire.

Deux plaques commémoratives ont été placées sur la maison en 1946 et 1973.

Deux monuments se trouvent sur la place Gouailhardou (ancienne place Castellane) :

- En juin 1973 pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin, a été érigé un monument dû au sculpteur Georges Salendre. L'inauguration a lieu en présence de Laure Moulin et de Louis Pradel, alors maire de Lyon et ancien du mouvement de Résistance du *Coq enchaîné*.
- Une statue à l'effigie de Jean Moulin a été inaugurée le 19 décembre 2004 (40<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon).

Le docteur Frédéric Dugoujon, né en 1913 à Champagne-au-Mont-d'Or, était en 1943 un jeune médecin installé à Caluire. Ancien condisciple d'André Lassagne au lycée Ampère de Lyon, il avait mis sa maison à la disposition de l'AS pour accueillir des réunions. Arrêté avec Jean Moulin et ses compagnons, incarcéré, il était en 1944, lorsqu'il fut libéré, très affaibli par sa détention, d'autant que sa santé était fragile - il avait eu pendant ses études une atteinte de tuberculose. Il se réinstalla dans la maison qui, abandonnée, avait été pillée. Les habitants de Caluire lui ont alors apporté des meubles et de la vaisselle pour l'aider à sa réinstallation. Il a repris l'exercice de la médecine, s'est marié en 1945. Il a continué à habiter dans cette grande maison dont il était locataire, jusqu'en 1996. Le docteur Dugoujon a pris sa retraite en 1996 dans un appartement moderne acheté à proximité. Il avait fait une carrière politique locale : conseiller municipal dès 1944, maire de Caluire (1965-1983), député UDF du Rhône (1973-1981) et conseiller général du canton de Neuville-sur-Saône (1945-1994). Frédéric Dugoujon est mort le 5 août 2004. La place de l'hôtel de ville et l'hôpital gériatrique de Caluire portent son nom.

### **Le Panthéon**

Place du Panthéon, 75005 Paris.

Le corps de Jean Moulin a été porté en 1964 au Panthéon, où reposent aussi Jean Jaurès et Victor Hugo. Le Panthéon, œuvre de Soufflot, est l'ancienne église Sainte-Geneviève, de style néo-classique, situé à Paris, au cœur du quartier latin, sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève. Le bâtiment a retrouvé, depuis la mort de Victor Hugo (1885), la vocation qui a été la sienne pendant la Révolution française d'accueillir les cendres de grands personnages - hommes politiques, savants, écrivains - ayant marqué ou illustré l'histoire de France (« Aux grands hommes la Patrie reconnaissante »). La Résistance est représentée par les tombeaux de quatre Compagnons de la Libération : Félix Eboué, gouverneur de la France d'Outre-mer, rallié à la France Libre en 1940, Jean Moulin, le juriste René Cassin, membre du Comité National Français de Londres en 1940 et rédacteur de la déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) et l'écrivain André Malraux.

### **Les monuments commémoratifs**

On ne peut les citer tous. Les deux principaux - et les plus anciens - monuments dédiés à Jean Moulin sont l'œuvre du sculpteur Marcel Courbier :

#### **- Chartres (Eure-et-Loir)**

Le monument dit du « glaive brisé » (1948) est dédié à l'ancien préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin, « organisateur de la résistance, héros et martyr ». Une main reprend un tronçon du glaive brisé par la Défaite de 1940.

#### **Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)**

Le monument rappelle le parachutage de Jean Moulin, de retour de Londres, envoyé par De Gaulle pour unifier la résistance en zone Sud, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 1942. La statue, filiforme et haute de trois mètres, symbolise un parachutiste tombant du ciel.

#### **Béziers**

Jean Moulin, enfant de Béziers, a son monument dans la partie supérieure du jardin public du *Plateau des poètes* : en 1951, le sculpteur Corbier édifia un monument d'un calcaire blanc étincelant, sobre, aux lignes pures, représentant un personnage masculin, nu, adossé à une grande plaque, et portant, sur ses genoux, un sabre. Le général de Gaulle est venu s'incliner devant ce monument en 1960.

### **Les plaques commémoratives**

Parmi de nombreuses plaques commémoratives, citons :

- A Caluire, deux plaques ont été apposées sur la maison du Dr Dugoujon (*cf. supra*)
- Le 27 mai 1945, le général de Gaulle dévoile une plaque à la mémoire de Jean Moulin au 48 rue du Four où le CNR s'est réuni pour la première fois deux ans plus tôt.
- En novembre 1947, Vincent Auriol, président de la République, inaugure une stèle au ministère de l'Air pour honorer celui qui fut le chef de cabinet de Pierre Cot et une autre, en avril 1948, au ministère de l'Intérieur, pour le préfet Jean Moulin et les fonctionnaires morts pour la France.

- Le 26 mars 1958 une plaque est dévoilée, en présence du général de Gaulle, sur l'immeuble du 26 rue des Plantes (Paris XIV<sup>e</sup>) où Moulin loua un studio de 1934 à 1938 quand il était en poste à Paris.
- Des plaques commémoratives ont été placées dans les préfectures de Rodez et de Chartres où Jean Moulin a exercé les fonctions de préfet.

### **A Lyon, « capitale de la Résistance »**

- Un quai du Rhône est dès 1947 baptisé du nom de Jean Moulin. Une Université (Lyon-III-Jean-Moulin) porte aussi son nom. Sa mémoire est également honorée dans la cour intérieure de l'hôtel de ville où une stèle rappelle que les principaux mouvements de Résistance s'unirent sous l'impulsion de Jean Moulin.
- Une dalle a été inaugurée en 1987 place Tolozan et dédiée à la mémoire de Jean Moulin et d'André Lassagne (1911-1953) qui fut arrêté en même temps que lui, déporté, et qui est devenu, après la Libération, sénateur du Rhône.

En 1995, les historiens Serge Barcelleni et Annette Wiewiorka ont recensé 37 monuments, 113 plaques, un millier de rues et 365 établissements scolaires portant en France le nom de Jean Moulin.

## **Les Cahiers de Village de Forez, n° 41, février 2008**

**Siège social : Centre Social de Montbrison,**  
13, place Pasteur,  
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Joseph Barou.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.  
*Les cahiers de Village de Forez* sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.
- **Comité de coordination** : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Thierry Jacob, Joël Jallon, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

**Dépôt légal** : 1<sup>er</sup> trimestre 2008

**Impression** : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.